



## **ILS SONT A CÔTE DE LA PLAQUE...**



Lors de la dernière AG du collectif anti-asphyxie du 22 mars, nous avons reçu la visite de 4 membres de la présidence de l'université. Nous n'avons reçu que des arguments techniques face à nos inquiétudes.

Depuis 2000, les bâtiments Lettres et Droit sont sanctionnés d'un avis défavorable à l'ouverture au public. Pourtant, ceux-ci ont pu rester ouverts contre l'engagement d'effectuer les travaux nécessaires. Seulement 750 000 euros ont été consacré aux mises aux normes dans le bâtiment Lettres sur 2,5 millions d'euros de travaux.

La volonté de la Présidence est uniquement d'obtenir des crédits pour mettre les bâtiments aux normes incendie, occultant ainsi tout problème d'amiante.

### **DES CLOPINETTES !**

Nous avons obtenu l'assurance verbale que si des crédits sont obtenus pour mettre aux normes de sécurité incendie les bâtiments, les dalles de sol amiantées seraient naturellement changées. En revanche, il nous a été affirmé avec la même assurance que le taux d'amiante par litre d'air était largement inférieur aux normes légales. Des mesures ont été effectuées dans le labo de chimie et à la BU par des experts qui n'ont d'indépendant que le nom.

### **TAUX DE CHANGE**

Nous rappelons que nous n'avons aucun document attestant que les bâtiments les plus dégradés (Lettres et Droit) n'aient fait l'objet d'un contrôle.

### **RIEN NE SERT DE SOUFFRIR, IL FAUT MOURIR A TEMPS**

Nous pouvons jouer le jeu de la contre expertise puisque le collectif anti-asphyxie est en contact avec un chercheur qui lui-même met en doute la protection apportée par les normes européennes de sécurité.

Le principe de précaution ne s'arrête pas à de simples normes mais va jusqu'à l'éradication complète de tous matériaux dangereux.

Les mesures dites de précaution n'existent que pour éviter tout affolement de population.

### **L'ETAT AUX ABONNES ABSENTS**

Depuis plusieurs années l'Etat se désengage financièrement de l'Education nationale, en particulier de l'enseignement supérieur : le budget de fonctionnement n'a augmenté que de 100€ en un an alors qu'en prenant compte de l'inflation, celui-ci aurait dû augmenter de 147 000€. Cela n'empêche pas la direction de l'université d'accepter chaque année l'aumône de l'Etat. Que fait l'université de ces miettes ? Voici quelques exemples :

-les frais de réception sont passés de 30 931€ en 2001 à 506 342€ en 2004 soit une augmentation de 1 637%. Le panier de la ménagère a bien augmenté !

-quant aux bâtiments, celui de la présidence a été rénové pour 1,3 millions d'euros alors que seuls deux amphithéâtres de lettres ont été remis à neuf pour 1,8 millions d'euros, le reste peut partir en fumée...

Voilà pourquoi le collectif anti-asphyxie est né : non pas pour jouer sur la peur, mais pour que tout usager (et plus si affinités) se mobilise afin de défendre sa santé, sa vie.

**Allons nous attendre que tout s'effondre ?**

**Rappel : il n'y a pas de budget pour tout reconstruire !**